

Rapport d'activités 2020

Mentor-Escale & Mentor Jeunes

Table des matières

Table des matières	2
Edito	3
Témoignage	4
L'accompagnement par Mentor	5
I Suivi individuel à l'autonomie	7
A) Profil des jeunes — 8	
B) Suivi social intensif — 12	
C) Scolarité & formations — 14	
D) Hébergement — 16	
en logement de transit — 16	
E) Logement — 18	
F) Parrainage — 20	
II Permanence sociale	23
III Dispositif communautaire	27
A) Introduction — 28	
B) Reconnaissance comme groupement de jeunesse — 30	
C) Les participants — 34	
IV Familles d'accueil	37
A) La crise sanitaire et le suivi des situations d'accueil — 38	
B) Données quantitatives — 40	
- les jeunes. — 40	
B) Données quantitatives — 42	
- les familles. — 42	
V Financements	45
A) Partenariats avec le secteur privé — 46	
B) Recettes propres — 46	
C) Banque alimentaire — 46	
D) Dons privés — 46	
E) Financements publics — 47	
VI Equipe	49
VII Réorganisation des activités en 2021	53



L'année 2020 a secoué Mentor-Escale et Mentor Jeunes sur deux fronts : celui de la crise sanitaire et celui d'une crise institutionnelle.

La crise institutionnelle est le résultat de la lutte permanente pour recevoir les fonds publics nécessaires à mener notre travail d'accompagnement de jeunes migrants sans famille vers l'autonomie ou par leur placement en famille d'accueil. Peu de subsides sont permanents. Pour répondre au besoin croissant du terrain, il nous faut répondre à de multiples appels à projets, émanant de pouvoirs publics à tous les niveaux du paysage institutionnel belge, chacun ayant ses critères d'éligibilité et de rapportage spécifiques. En 2019/2020, nous avons ainsi plus de 30 'lignes de subsides', entraînant un degré de complexité dépassant les capacités d'une ONG de dimension moyenne.

Les conséquences ont été dures : plusieurs cadres et employés sont en arrêt de travail pour burn-out et des directions générales successives ont baissé les bras face aux défis. Le conseil d'administration a finalement décidé de 'réduire la voilure', abandonnant les subsides / activités les plus chronophages et les moins productives. Des licenciements ont dû être opérés chez Mentor-Escale et les activités de placement et de suivi des jeunes en famille d'accueil ont été reprises par son asbl-sœur : Mentor Jeunes.

Nos structures n'ont pas non plus été épargnées par la crise covid. Celle-ci a contraint les équipes à réorganiser leur travail, ce qu'elles ont fait de manière admirable, restant pleinement investies au service des jeunes. Ces derniers souffrent eux aussi de la crise sanitaire : la scolarité à distance ou intermittente, les restrictions de regroupement, les démarches administratives ou sociales digitalisées sont autant d'obstacles pour des jeunes souvent isolés, voire peu lettrés ou familiers de notre langue. L'aide structurée et bienveillante de Mentor-Escale et Mentor Jeunes pour accompagner ces jeunes vulnérables est plus que jamais indispensable pour une insertion harmonieuse dans notre société.

2021 est donc une année porteuse d'espoir pour Mentor-Escale et Mentor Jeunes. Les mesures sanitaires se relâchent peu à peu, et la crise institutionnelle est désormais derrière nous, avec des équipes motivées et recentrées sur leurs missions essentielles. Malgré les épreuves qu'elle implique, nous percevons cette période de transition comme une opportunité de « renouveau », une occasion de solidifier nos bases et d'ainsi stabiliser et ancrer notre mission sur la durée.

La création de nouveaux logos et sites internet pour Mentor-Escale et Mentor Jeunes illustrent bien la dynamique dans laquelle nous nous nous inscrivons : se tourner vers l'avenir, renforcer la collaboration entre nos ASBL, simplifier et clarifier nos missions... et rebondir !

François Casier

Président du Conseil d'administration





Témoignage

«Quand j'étais au centre Beauplateau (centre d'accueil d'urgence pour les MENAs), je voulais avoir une maison et le Centre a contacté Mentor-Escale et a fait toutes les démarches. Quand Mentor-Escale a donné le feu vert, j'ai choisi de venir à Bruxelles où j'étais déjà venu avant. J'aimais bien parce qu'il y avait beaucoup de monde et que c'est multiculturel.

En juin 2020, je suis venu à Bruxelles avec mon éducateur du Centre pour rencontrer l'éducateur de Mentor-Escale pour signer les papiers pour le logement. Après nous avons tout de suite été à la banque et j'ai reçu un peu de liquide pour les premières semaines en attendant d'avoir mon compte en banque à moi.

Dès que je suis arrivé dans mon logement, j'étais soulagé et fier de mon parcours. Au Centre, il y avait beaucoup de jeunes et il y en a que me criaient dessus. Etre seul m'a aidé à penser à moi en premier. C'est à moi de faire les choses seul et de me battre pour ce que je veux.

J'ai aimé la franchise et la façon de Mentor-Escale m'expliquait les choses et j'avais confiance car je connaissais d'autres jeunes qui avaient été aidés par Mentor-Escale avant moi. Après un an, je me sens bien et plus positif. Les remarques faites par mon assistante sociale m'ont aidé à changer. J'arrive moins en retard maintenant et j'arrive à gérer plus de choses. Quand je vois d'autres jeunes, je me dis que j'ai de la chance.

Et la Belgique c'est le top. C'est le pays qui me respecte comme je suis. J'étais en Italie avant et là-bas, j'avais l'impression que beaucoup de gens n'aimaient pas les noirs. Ici, on ne regarde pas ma couleur de peau et je me sens soutenu.»

L'accompagnement par Mentor

Mentor-Escale & Mentor Jeunes proposent un modèle d'accompagnement de ses bénéficiaires à la fois englobant et centré sur le bien-être de chaque jeune considéré dans sa totalité, sa complexité et son individualité. Cette approche holistique vise à soutenir ces adolescents dans leur cheminement vers l'autonomie, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin et en les aidant à activer leurs compétences. Ce travail «d'empowerment» permet aux bénéficiaires d'apprendre graduellement à devenir des citoyens autonomes, responsables et épanouis.

Nous avons quatre axes de travail : un suivi individuel à l'autonomie, une permanence sociale, un dispositif communautaire et un projet d'accueil familial.

Le suivi individuel à l'autonomie offre un suivi intensif aux mineurs étrangers non accompagnés durant leurs premières années de vie autonome. Ce suivi concerne toutes les démarches sociales et administratives nécessaires à l'établissement d'une vie d'adulte. Une attention particulière est portée aux questions de scolarité et de formation, ainsi qu'à celles relatives au logement. De plus, deux projets de logements de transit permettent de proposer un accompagnement plus rapproché pour des adolescents particulièrement vulnérables. Enfin, le parrainage offre l'occasion à certains jeunes de tisser des relations privilégiées avec des citoyens.

Un accueil de première ligne permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse rapide de la situation, une orientation ou une prise en charge au sein de notre permanence sociale.

Le dispositif communautaire a pour vocation de soutenir les jeunes par le biais d'activités collectives et d'une dynamique de groupe. Il permet à des jeunes d'origines, de culture, d'âge différents de se rencontrer et d'apprendre à fonctionner ensemble dans la société qui les entoure. Il offre également la possibilité aux participants de faire de nombreuses découvertes (disciplines artistiques, ateliers créatifs, excursions dans différentes villes...) afin de développer leurs centres d'intérêt et d'enrichir leur quotidien. Il vise également à permettre aux jeunes de créer et développer leur propre réseau de soutien en favorisant les rencontres entre différents publics (MENA et non-MENA, bénéficiaires et professionnels...). Depuis 2019, nous sommes agréés comme groupement de jeunesse.

Le Projet Familles d'accueil de Mentor-Escale a été conçu comme une alternative à l'accueil des enfants et adolescents dans des centres collectifs. Les jeunes accueillis en famille retrouvent le cadre structurant de la cellule familiale. Ils bénéficient également des nombreuses opportunités qu'offre la vie dans une famille résidant en Belgique. L'équipe pluridisciplinaire du projet effectue un important travail avant l'accueil et pendant celui-ci afin de mettre tout en œuvre pour que l'expérience soit vécue de manière positive par le jeune et par celles et ceux qui l'accueillent.



I

Suivi individuel à l'autonomie

A) Profil des jeunes

En 2020, 121 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel à l'autonomie dispensé par Mentor-Escale. Parmi ceux-ci, 56 ont été suivis à Bruxelles, 46 à Namur et 19 à Mentor-Escale Liège. De plus, 18 jeunes ont été accompagnés par l'assistante sociale de Mentor Jeunes.¹

¹ Pour rappel, si Mentor-Escale et Mentor Jeunes sont deux entités juridiquement séparées, elles fonctionnent cependant sur un même modèle. Mentor Jeunes est une asbl active uniquement en Région bruxelloise où elle partage les bureaux de Mentor-Escale Bruxelles. Si Mentor Jeunes a été fondée au départ pour mener le projet d'accrochage scolaire et l'axe scolarité/formation, ses activités ont été élargies au suivi socio-éducatif des jeunes selon la même méthodologie et philosophie de travail que Mentor-Escale

Âge à l'entrée

Sur l'ensemble des jeunes ayant bénéficié d'un suivi individuel en 2020, la très grande majorité (76%) avait entre 16 et 18 ans à leur arrivée à Mentor.

Les jeunes dont le suivi a débuté alors qu'ils étaient majeurs étaient des adolescents dont la demande de prise en charge avait été introduite quand ils étaient encore mineurs ou étaient membres d'une fratrie dont l'un était mineur.

Pays d'origine

Les jeunes suivis en 2020 étaient issus de 19 pays différents ;

Le nombre de garçons afghans reste élevé cette année : près de la moitié des jeunes suivis. En 2016, les Afghans représentaient un quart du nombre total de jeunes suivis, en 2017, la moitié et en 2019 60% des bénéficiaires du suivi individuel venaient d'Afghanistan. Le top 3 des pays d'origine les plus représentés, est complété par l'Erythrée et la Guinée.

Pays non représentés sur le graphique : Angola, Albanie, Bulgarie, Cameroun, Centrafrique, Djibouti, Libéria, Palestine, Serbie et Tanzanie

Genre

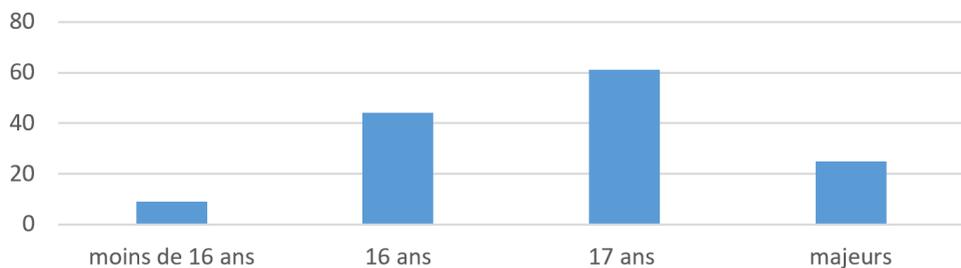
En 2020, nous avons accompagné 121 garçons et 18 filles en suivi individuel. Cette sous-représentation féminine est à mettre en parallèle avec les tendances migratoires actuelles. Ainsi, pendant plusieurs années, les filles étaient majoritaires à Mentor-Escale (notamment 54% de filles en 2013), à l'époque où un grand nombre d'adolescentes arrivaient de Guinée. Ces dernières années, cette émigration guinéenne s'est tassée alors qu'on a vu arriver un grand nombre de jeunes garçons afghans (les filles ne quittent pratiquement jamais ce pays, ou alors, en famille et non seules ; pas une seule Afghane n'a été inscrite auprès de notre service ces dernières années).

Statut

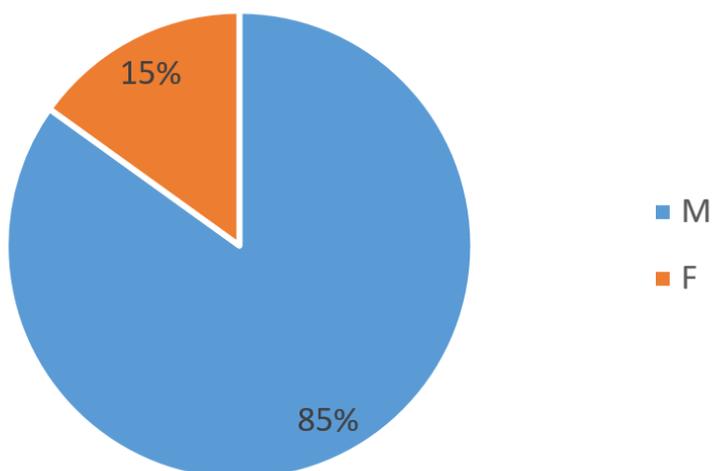
La plus grande majorité des jeunes suivis en 2020 bénéficiaient du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire.

Les autres jeunes étaient soit encore demandeurs d'asile ou sous la procédure MENA ou 9bis.

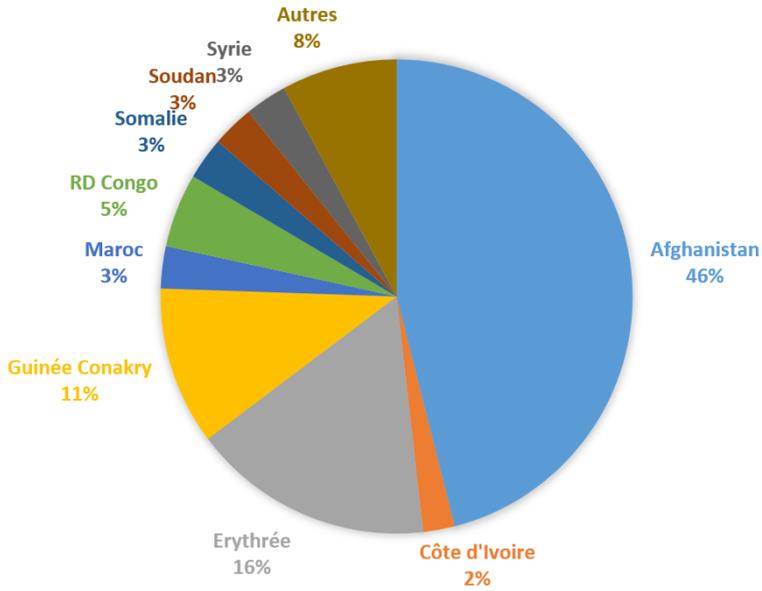
Âge à l'entrée



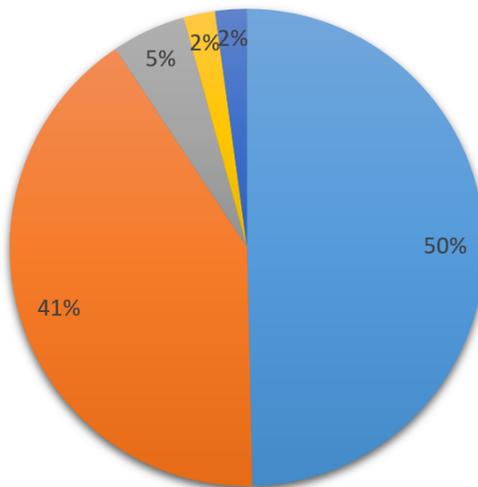
Genre



PAYS D'ORIGINE



Statuts des jeunes suivis



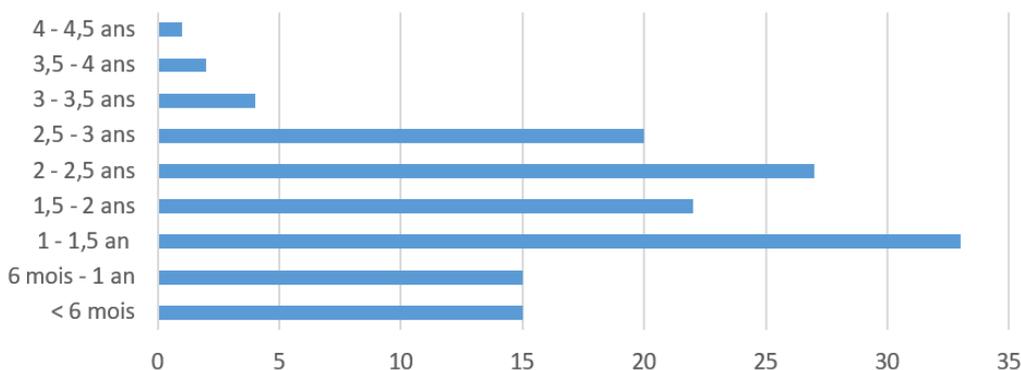
■ Réfugié ■ Protection subsidiaire ■ Procédure MENA ■ 9bis ■ Demandeur d'asile

B) Suivi social intensif

Ce suivi, dispensé par les assistantes sociales, est à la base de l'accompagnement à l'autonomie. Chaque jeune a une assistante sociale de référence qu'il peut venir voir aussi souvent que nécessaire pendant toute la durée de son suivi.

Le suivi commence soit quand le jeune arrive dans un des logements de transit géré par Mentor-Escale, soit quand le jeune quitte une structure d'accueil et va vivre dans un logement du marché locatif privé. Dans l'idéal, il se termine quand on peut considérer le jeune comme autonome (le degré d'autonomie est évalué lors d'un entretien semestriel, en présence de toutes les personnes impliquées : le jeune, son assistante sociale, son tuteur, la coordinatrice du projet, éventuellement un éducateur, etc.). Au plus tard, le suivi se termine quand le bénéficiaire atteint l'âge de 20 ans (il peut néanmoins continuer à bénéficier des services du dispositif communautaire et de la permanence sociale).

Durée du suivi



Le suivi est adapté à la situation et aux besoins de chaque jeune, ce qui en fait un véritable accompagnement personnalisé et sur-mesure.

Les assistantes sociales aident le jeune dans toutes les démarches administratives et sociales qu'il doit effectuer, le jeune apprenant petit à petit à mener à bien ces démarches par lui-même (processus du « faire avec » et non du « faire à la place de »). Les démarches peuvent être très variées, allant de l'inscription à la commune, à la prise de rendez-vous avec un médecin spécialisé. De plus, au-delà de la réalisation de ces différentes tâches, les assistantes sociales restent des personnes de confiance vers lesquelles les adolescents savent qu'ils peuvent se tourner quand ils rencontrent des problèmes ou ont des questions dans n'importe quel domaine de leur nouvelle vie.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'asbl a adapté ses interventions et repensé son organisation. Elle a mis tout en œuvre pour accompagner les jeunes dans un cadre serein et porteur d'espoir, dans lequel ils peuvent construire leur avenir. L'accompagnement physique a été remplacé quand cela était possible par un accompagnement virtuel. Les situations spécifiques nécessitant des contacts physiques ont fait l'objet d'un accompagnement sur mesure. Les travailleurs de l'asbl sont restés présents au côté des jeunes pour les rassurer, répondre à leurs questions, continuer leurs missions mais aussi identifier de potentielles situations de risque liées notamment à l'isolement.

C) Scolarité & formations

Le projet d'accrochage scolaire pour MENA et anciens MENA a pour ambition de soutenir ces jeunes particulièrement vulnérables de par leur situation sociale, familiale et psychologique, dans leur parcours scolaire et/ou de formation en Belgique.

La scolarité et la formation étant des enjeux fondamentaux pour permettre aux adolescents de s'insérer dans la société, différents axes de travail, développés ici, sont poursuivis en parallèle afin d'aborder la question scolaire dans sa globalité.

Ce suivi débute dès que le jeune arrive dans l'ASBL et est mené en parallèle du suivi social pendant toute la durée de ce dernier. En 2020, **150 jeunes ont bénéficié d'un suivi scolaire** (il s'agissait des jeunes en suivi individuel, auxquels se sont ajoutés certains adolescents accueillis en famille ainsi que des anciens ayant eu besoin d'un coup de main). Au total, on dénombre **325 séances d'accompagnement scolaire**, soit au sein des bureaux (analyse de la situation, définition d'un projet scolaire, séances de suivi...), soit à l'extérieur (inscriptions, réunions de parents, remises de bulletin...).

Une équipe de bénévoles assure des permanences pour aider les jeunes dans leurs devoirs. En 2020, **165 séances individuelles d'aide aux devoirs** en binôme ont regroupé un jeune MENA ou ancien MENA et un bénévole au sein de nos trois antennes. Ce chiffre est inférieur aux autres années, cela s'explique par la crise sanitaire durant laquelle nous n'avons pas pu accueillir nos bénévoles dans nos locaux.

La maîtrise du français et des nouvelles technologies des jeunes que nous accompagnons est régulièrement insuffisante pour notre société d'hyper-communication centrée sur la réussite scolaire et professionnelle. Depuis la crise sanitaire au printemps 2020, une nouvelle difficulté s'est ajoutée pour ces jeunes : l'apprentissage à distance.

Ainsi, lors de la fermeture des écoles au printemps dernier, les intervenants sociaux de Mentor-Escale se sont mobilisés pour **réduire un maximum la fracture numérique** pour notre public cible.

En effet, la plupart des jeunes que nous accompagnons n'étaient pas outillés (au niveau du matériel informatique, mais également au niveau des compétences) pour suivre les cours à distance. De nombreux jeunes étaient également démunis devant les travaux à faire en autonomie chez eux : compréhension des consignes, rédaction, corrections, remise des travaux, suivi des échéances.

Face à cette problématique, nous avons **équipé les jeunes grâce à des PC reçus** via OXFAM et via la Fondation COLRUYT. Nous y avons installé les programmes nécessaires et avons formé et accompagné les jeunes au quotidien à leur utilisation et à l'utilisation des plateformes proposées par les écoles. Nous avons également activé et accompagné du soutien scolaire à distance avec des bénévoles.

Ce projet est également l'occasion de développer et entretenir des partenariats avec les écoles bruxelloises, namuroises et liégeoises. **De plus en plus d'écoles rejoignent le cercle de nos partenaires** (et notamment certaines écoles néerlandophones à Bruxelles). Parmi nos partenaires, citons notamment la Mission Locale d'Ixelles, Duo for a Job, des centres de formation spécialisés (Lire et écrire, Collectif Alpha, BrusselLeer, Groep Intro), la Cité des métiers de Namur, le SIEP¹, le Service migrants du Forem, les CEFA, les CPMS, Tchaï, etc.

Les années précédentes, des interventions de sensibilisation du grand public ont été organisées, mais en 2020 nous n'en avons pas eu l'opportunité suite à la crise sanitaire.

Nous avons également une collaboration avec la Collibri Foundation. En octobre 2020, nous avons participé à la journée Tomorrow Voices organisée par la fondation. Cette journée a rassemblé en virtuel des jeunes du monde entier autour de la question du e-learning, du lien social à distance, de la fracture numérique.

1 Service d'Information et sur les Études et les Professions.

D) Hébergement en logement de transit

En 2020, Mentor-Escale a poursuivi ses deux projets d'accompagnement des jeunes en logements supervisés, dits « logements de transit ». S'ils poursuivent une même finalité, la préparation des bénéficiaires à une vie autonome dans un logement privé, les modalités d'organisation présentent quelques différences.

Au-delà de ces différences, les deux projets présentent une unité pédagogique. En effet, tous les jeunes accueillis en transit bénéficient d'un suivi individuel à l'autonomie dispensé par une assistante sociale de Mentor-Escale, ainsi que de l'accompagnement d'un éducateur se rendant régulièrement dans le logement. Notons enfin que ces projets sont destinés à un même public : les MENA présentant des vulnérabilités particulières.

Projet CPAS Forest

Initié fin 2010, celui-ci est organisé conjointement avec le CPAS de Forest dans le cadre d'un soutien de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les quatre places du projet sont réparties dans deux appartements de deux places chacun (un pour des garçons, un pour des filles) situés dans un même immeuble. Le projet intègre donc une dimension communautaire, avec une organisation commune des courses et du nettoyage des logements, ainsi que des repas collectifs, une fois par semaine, en présence de l'éducateur. Ces repas sont un moment privilégié pour aborder les questions pratiques ou personnelles qui préoccupent les jeunes.

- **6 jeunes** ont pris part au projet (3 filles et 3 garçons), 4 d'entre eux avaient intégré le logement l'année précédente, deux sont arrivées en 2020.
- **5 jeunes ont quitté** le projet durant l'année 2020. Parmi ces jeunes, une jeune fille et deux jeunes garçons ont trouvé leur appartement sur le marché privé, une jeune fille a été réorientée, un jeune garçon a intégré un logement semi-supervisé de Mentor-Escale (voir ci-dessous).
- **1 jeune** a poursuivi le projet en 2021.
- Le séjour le plus court a été de **60 jours** et le plus long de 575 jours (plus ou moins 19 mois)
- La durée de séjour moyenne a été de **11 mois**.
- L'âge moyen à l'entrée était de **16 ans et 7 mois**, et de **17 ans et 9 mois** à la sortie ;

La durée du séjour à Forest est initialement de 1 an, alors qu'il n'est que de 6 mois pour le projet avec Fedasil (il est néanmoins possible de demander la prolongation du séjour dans certains cas). Aussi, Dans le cadre du projet mené avec le CPAS de Forest, les jeunes intègrent le programme sur base volontaire. Il n'en va pas de même pour la 3e phase organisée par Fedasil, où c'est l'Agence qui désigne quel jeune va vivre dans quel logement.

Projet FEDASIL

Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la 3e phase d'accueil ¹organisée par Fedasil². 20 logements sont alloués à ce programme : 10 à Bruxelles et 10 à Namur. À Bruxelles, ces appartements sont mis à disposition du projet par deux Agences Immobilières Sociales (AIS) : Habitat & Rénovation et Logement pour tous ; à Namur, une partie des logements est gérée par le Foyer Namurois, les autres directement par des propriétaires privés. Ces partenariats nous offrent l'occasion de nous concentrer sur l'aspect pédagogique du suivi, et permettent aux jeunes d'avoir une première expérience de relation « locataire-propriétaire » comme ils la retrouveront quand ils loueront dans le privé.

- **24 adolescent(e)s**, ont vécu dans un des logements supervisés par Mentor-Escale dans le cadre de la 3e phase d'accueil, 13 à Bruxelles et 11 à Namur. Au total, il y a eu **7 entrées** (17 jeunes avaient emménagé en 2019). Ce nombre est inférieur aux autres années et s'explique par la crise sanitaire et la clôture du projet fin 2020.
- **1 jeune** hébergé à Namur a intégré le projet à Bruxelles en cours d'année. Dans les chiffres ci-dessus, il est comptabilisé à Namur.
- Suite à la fermeture du projet, les **24 jeunes ont quitté** leur logement en 2020. **3 jeunes** ont intégré notre projet de logement semi-supervisé (voir plus loin), **2 jeunes filles** ont intégré le projet « Boondael » (voir infra), **1 jeune** a intégré le projet « Rue Gray » (voir infra) et les autres ont trouvé un logement privé.

1 Cette phase d'accueil fait suite à l'hébergement des jeunes dans un Centre d'Orientation et d'Observation à leur arrivée en Belgique, puis dans un Centre d'accueil collectif tant qu'ils sont en procédure d'asile.

2 Ce projet est la suite d'un précédent programme d'accompagnement en logement supervisé qui a été adapté en 2016 afin de s'inscrire dans le nouveau cadre d'accueil de l'Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

E) Logement

Se loger dans un appartement décent et à un prix abordable constitue un enjeu majeur pour les jeunes accompagnés par Mentor-Escale. En plus du manque de logements à loyer modéré disponibles dans les grandes villes, les (ex)MENA font face, tout au long de leur recherche, à de très nombreuses discriminations. Afin de les aider au maximum, en 2020, nous avons mené les actions présentées ci-dessous.

Accompagnement à la recherche logement

Nous accompagnons les jeunes dans leur recherche de logement en les aidant à trouver, comprendre et répondre aux annonces d'appartements à louer. Nous nous déplaçons également lors des visites, pour les signatures de contrat, les états des lieux, etc.

En 2020, 58 actions spécifiquement liées au logement ont eu lieu et concernaient 34 jeunes différents.

Projet « Rue Gray »

En partenariat avec le Service Ixelles-Prévention de la Commune d'Ixelles et la Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement (FÉBUL), nous avons un projet de collocation pour 3 jeunes réfugiés dans un bâtiment des Propriétaires Communales d'Ixelles, situé rue Gray. Le but du projet est d'offrir un logement à des jeunes ayant besoin de davantage de temps pour trouver un appartement sur le marché locatif privé (qu'ils soient obligés de quitter une structure d'accueil ou leur logement suite à une fin de bail, à des travaux, etc.).

Projet « Boondael »

En 2018, nous avons mis en place un projet innovant de collocation mixte entre MENA et non-MENA avec un propriétaire nous ayant proposé des chambres à louer dans une maison située chaussée de Boondael à Ixelles. Le projet garantit à la fois l'accès de jeunes réfugiés à un logement, tout en assurant un revenu locatif suffisant au propriétaire. Nous souhaitons également que le projet garantisse une mixité réfugiés/non-réfugiés dans le bâtiment. Le projet a abouti au début de l'été 2018, grâce à la collaboration entre Mentor-Escale et l'agence immobilière Dumont-Gestion. En 2020, deux jeunes filles ont partagé ce bien avec plusieurs étudiants et jeunes travailleurs.

Logement semi-supervisés (2021)

Fin 2020, suite à la réorganisation de Mentor-Escale, le projet de 3^{ème} phase avec FEDASIL a été clôturé. Une partie des logements qui étaient affectés à ce projet à Bruxelles via une collaboration avec deux AIS ont été gardés pour la mise en place d'un projet de logements semi-supervisés. Il s'agira à terme de 7 studios dans lesquels les jeunes sont hébergés afin d'être préparés - pendant maximum un an - à la vie en autonomie en logement privé. Les jeunes qui intègrent ces logements ont quitté le réseau d'accueil de FEDASIL et sont bénéficiaires de l'aide sociale du CPAS.

F) Parrainage

Le parrainage, fruit d'un partenariat entre Mentor-Escale et Mentor Jeunes, est pensé comme un soutien affectif et une occasion de découvrir autrement la Belgique et de s'y ancrer plus durablement. C'est aussi un moyen pour les bénéficiaires d'étayer leur réseau d'une manière conviviale et informelle, ainsi que de s'entourer de personnes relais pouvant donner des petits coups de pouce. Pour les citoyens qui prennent part à cette aventure, c'est une occasion de s'ouvrir à l'autre, de tisser de nouveaux liens, et d'apporter concrètement leur soutien à un jeune qui en a besoin.



En 2020...

- **7 parrainages ont vu le jour à Bruxelles** ; nous avons entamé le processus de réflexion avec 7 familles et 2 d'entre elles ont pu démarrer un parrainage en 2020. Pour les autres, le processus s'est poursuivi en 2021.
- **4 parrainages ont vu le jour à Namur** ; deux parrainages ont démarré en 2020 et les deux autres ont démarré début 2021.
- **3 parrainages ont été entrepris à Liège** mais n'ont pas pu aboutir avant fin 2020 suite à la crise sanitaire.
- L'équipe a également assuré **le suivi d'un parrainage** qui avait débuté à Namur l'année précédente.



De plus, **58 familles** intéressées par le projet, nous ont contactés. Afin de minimiser l'attente entre leur prise de contact et la rencontre avec un membre de l'équipe, nous avons décidé de proposer des sessions collectives d'information à la place d'un premier entretien de présentation. Deux sessions ont été proposées à Bruxelles et trois se sont déroulées à Namur. **26 familles** ont assisté à l'une de ces séances.

Rappelons enfin que l'équipe parrainage est composée de travailleurs actifs sur les différents projets de Mentor-Escale et Mentor Jeunes (suivi social, dispositif communautaire et projet Familles d'accueil). Ce projet est donc une occasion de mettre en commun l'expertise de chacun pour enrichir l'approche des différentes équipes.



II

Permanence sociale

Permanence sociale

Cet accueil permet d'offrir à toute personne qui s'y présente une première analyse rapide de la situation et une orientation si nécessaire. Si les travailleurs sont formés à la spécificité des MENA, ils disposent également d'une solide base d'accompagnement social généraliste.

A Bruxelles, Namur et Liège

En 2018, une permanence sociale a été instituée chez **Mentor-Escale à Bruxelles**. Depuis le 1er septembre 2019, nous sommes agréés par la COCOM comme CAP (Centre d'Aide aux Personnes). Cette permanence est accessible 30 heures par semaine et permet de prodiguer aide et conseils à un plus large public que les MENA : jeunes et moins jeunes n'entrant pas, plus ou pas encore dans les conditions pour bénéficier d'un suivi individuel, ainsi que toute personne s'adressant à notre asbl. Son objectif est de favoriser l'accès de ces personnes à leurs droits sociaux ainsi qu'à certains équipements (ordinateurs avec internet, téléphone, imprimante...) dont ils pourraient avoir besoin.

Une permanence sociale financée par la Région Wallonne existe aussi à **Namur** depuis plusieurs années et plus récemment à **Liège**, avec pour public cible les anciens MENA ne bénéficiant pas d'un suivi social individuel à Mentor-Escale.

Mentor Jeunes assure également une permanence sociale grâce au financement de la COCOF



En 2020 ...

1075 actions ont eu lieu dans le cadre de cette permanence sociale et ont permis d'aider près de **174 bénéficiaires**.

Avec la crise sanitaire, l'asbl a adapté ses interventions et repensé son organisation pour répondre au mieux aux différentes normes décidées par le gouvernement. Les permanences sociales physiques qui avaient lieu tous les jours ont été remplacées quand cela était possible par un accompagnement virtuel et/ou téléphonique. Les situations spécifiques nécessitant des contacts physiques ont fait l'objet d'un accueil sur rendez-vous.



III

Dispositif communautaire

A) Introduction

Parallèlement au suivi individuel, Mentor-Escale et Mentor Jeunes ont mis en place un dispositif communautaire au sein de chacune de ses trois antennes. Ce dispositif consiste en une offre variée d'activités collectives et de soutiens ponctuels. À travers sa dynamique collective, il cherche à offrir aux jeunes les conditions nécessaires à leur apprentissage d'une citoyenneté active, critique, responsable et solidaire. Ainsi, les activités organisées sont autant d'occasions pour eux de pouvoir s'exprimer, réfléchir, développer leur estime d'eux-mêmes, apprendre à fonctionner avec d'autres jeunes venus de pays et de cultures différentes... Ces activités ont également pour but de prévenir les conséquences négatives de l'isolement, de susciter l'élargissement et la diversification du réseau de chaque jeune tout en leur permettant de découvrir la Belgique.



Chaque année, les activités proposées rassemblent de nombreux jeunes. Ainsi, en 2018, par exemple, on recensait 251 jeunes ayant pris part à une, voire à de nombreuses activités.

En 2020, le dispositif communautaire a malheureusement été à l'arrêt à partir du mois de mars ; ainsi, pour l'année 2020, seulement **37 activités collectives ont eu lieu (dont 25 pour les seuls mois de janvier et février) et elles ont regroupé à peine 94 jeunes.**

Les réseaux sociaux nous ont permis de proposer certaines activités et de garder le lien, grâce notamment à des challenges hebdomadaires. Varier les contenus, proposer un rendez-vous hebdomadaire, amener les jeunes à participer en individuel, informer, ... ont été nos mots d'ordre pour garder le contact.

Notre public est constitué de jeunes réfugiés ou des demandeurs d'asile, des filles et des garçons, **de 14 à parfois plus de 26 ans**, issus de dizaines de pays et donc de cultures très différentes. Ils vivent en logement de transit, en famille d'accueil ou seuls dans leur propre studio. La majorité des jeunes avec qui nous travaillons ont en commun d'être issu d'un parcours d'exil et donc souvent déjà confrontés à un manque de lien, de réseau ou d'isolement, mais sont également à des stades d'autonomie, d'apprentissage et un niveau de compréhension de la langue variables.

Par ailleurs, au-delà de leurs vulnérabilités spécifiques, précisons que ces jeunes présentent également les mêmes besoins que les jeunes nés en Belgique et vivant avec leurs parents : besoin de faire des rencontres positives et porteuses, de participer à des projets à même de leur donner le goût et le sens des responsabilités, besoin d'occasions de s'exprimer et d'être entendus, besoin de sécurité et de perspectives d'avenir, mais aussi envie de pouvoir rire, s'amuser et fréquenter d'autres jeunes. C'est pourquoi les moments collectifs sont très importants pour eux. Nous espérons donc reprendre rapidement les activités collectives en extérieur ou en plus petit groupe et de maintenir ce lien avec eux et entre eux.

B) Reconnaissance comme groupement de jeunesse

Depuis le 1er janvier 2019, le dispositif communautaire de Mentor-Escale est reconnu comme Groupement de Jeunesse auprès du Service Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par le biais de cette reconnaissance, nous souhaitons continuer à développer le dispositif mis en place, assurer la pérennisation de nos activités, ainsi qu'ouvrir de nouvelles possibilités de partenariats. Nous pensons que ce dispositif contribue de façon significative au développement des responsabilités et aptitudes personnelles des jeunes et s'inscrit dans l'esprit du décret des Organisations de Jeunesse. Il nous permet de créer une réelle dynamique d'échange avec les jeunes. Il permet également de développer chez eux une curiosité, un sens critique, une ouverture au monde propre à favoriser une citoyenneté critique, active, responsable et solidaire.



En agissant comme médiateur entre les jeunes primo-arrivants et différents acteurs de notre société, notre projet s'inscrit intrinsèquement dans une perspective d'égalité, de justice, de mixité, de démocratie et de solidarité. Cette perspective est réalisée à la fois par la dynamique d'échanges que nous sommes parvenus à installer entre les jeunes, mais aussi via les rencontres que nous organisons entre notre public principal et nos publics connexes. Ainsi, en faisant se rencontrer et collaborer des personnes issues de cultures différentes, nous cherchons à cultiver et à développer tolérance et pluralisme.

De plus, nous essayons de développer des animations sur un mode interactif donnant une place à l'éducation active par les pairs où, par exemple, les plus anciens ont l'occasion de transmettre leurs savoir-être et savoir-faire aux nouveaux jeunes inscrits. Il est à noter qu'un de nos défis pour le futur est de stimuler davantage encore la participation de nos anciens jeunes afin de favoriser leur fonction de « rôle model » auprès des plus jeunes.

Diverses activités d'expression, d'expérimentation, d'émancipation, d'information et de réflexion sont aussi régulièrement mises en place, en fonction des opportunités et des centres d'intérêt exprimés par les jeunes. Ces animations toujours interactives offrent une large place à l'expression des réalités vécues par nos jeunes, et visent à leur permettre de mieux comprendre la société et les différentes places qu'ils pourraient choisir d'y prendre.

Le volet communautaire est donc pour nous une nécessité, qui permet à nos jeunes de s'ancrer en Belgique, de vivre des amitiés, d'apprendre à s'exprimer, de combattre la solitude, le repli sur soi et l'exclusion, de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs.

Nous proposons à chaque jeune de trouver sa place à l'échelon du communautaire qui lui convient lors de son arrivée chez nous et de progresser vers une implication plus grande avec le temps, le gain en assurance, l'amélioration de son français, l'expérimentation de certaines activités, etc., s'il le souhaite. Ces échelons vont de la simple participation à une animation directe par exemple à l'implication au sein du Conseil d'Administration. Entre les deux existe une multitude de manières de vivre le communautaire de Mentor-Escale. ➔

Nous articulons notre travail autour de trois grandes hypothèses :

Favoriser le vivre ensemble

Créer un lien de confiance avec chaque jeune afin d'étayer leur réseau tout en impliquant diverses catégories de citoyens et de professionnels.

Renforcer la participation, l'implication et l'expression des jeunes

Mettre en place des actions qui suscitent, dès que possible, une participation active où chaque jeune pourra découvrir comment s'exprimer et s'impliquer.

Comprendre et découvrir son environnement pour en devenir acteur

Mettre en place des actions favorisant tantôt la découverte de nouveaux horizons, tantôt une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société afin que les jeunes puissent y prendre un rôle actif.



Si ces objectifs font chacun l'objet de stratégies spécifiques, leur mise en œuvre est le fruit d'un *modus operandi* transversal. En effet, notre dispositif vise à la fois à établir un lien de confiance avec les jeunes exilés, mais également à impliquer d'autres publics (étudiants, bénévoles, travailleurs d'autres associations de jeunesse, etc.).

En outre, les activités que nous réalisons répondent souvent à plusieurs objectifs à la fois. En effet, l'enjeu transversal de notre action ne consiste pas seulement à faire « comprendre » comment être un citoyen responsable, actif, critique et solidaire, mais également à le faire « goûter », de façon à permettre aux jeunes de s'approprier progressivement notre modèle de société afin que leurs racines et leur individualité ne s'y dissolvent pas, mais s'y articulent. Il s'agit de soutenir, non pas simplement l'apprentissage de notre mode de vie, mais bien l'invention, toujours particulière, d'une cohabitation individuellement épanouissante et socialement acceptable.

En octobre 2020, nous avons reçu un rapport d'inspection favorable dans le cadre de notre demande de renouvellement d'agrément comme groupement de jeunesse qui nous permet de poursuivre l'aventure en 2021 et 2022. L'inspecteur pointait comme fragilité, et donc comme défi à relever, l'association des jeunes dans l'évaluation de nos actions/activités : « La principale faiblesse de Mentor-Escale, du pont de vue du décret, reste l'association des jeunes à l'évaluation des pratiques. Certes, la nature du public explique cette grosse difficulté, et non le travail et l'enthousiasme de l'équipe. Il conviendra toutefois de rester attentif à ce que l'association continue d'approfondir ses méthodologies, afin d'inventer probablement, de susciter plus en tous cas, l'association des jeunes à l'évaluation ».



C) Les participants

Parmi les **94 jeunes inscrits** à Mentor-Escale et Mentor Jeunes ayant pris part aux activités collectives, on retrouvait des ressortissants de **10 pays différents**, dont une petite **majorité d'Afghans** (41 jeunes, soit 44% des participants). **Les garçons (81)** étaient également nettement plus représentés que **les filles (13)**. Concernant les âges, **59 d'entre eux** étaient majeurs, **35 étaient encore mineurs**.

Espace accueil

Cet espace informel est le lieu de prédilection pour évoquer pour la première fois, ses envies et ses idées. Les nombreuses rencontres entre des jeunes venant de pays et de cultures différents, ainsi que leurs interactions avec les travailleurs de Mentor, les bénévoles et nos partenaires, en font un lieu intrinsèquement interculturel et privilégié pour développer la tolérance, l'ouverture d'esprit et le respect des différences de chacun. Du matériel (ordinateurs, téléphone, kicker, livres, jeux de société...) est à mis à disposition des jeunes. **Cet espace a malheureusement dû être fermé entre mars et décembre 2020.**

Sports

Les activités sportives permettent de franchir plus facilement la barrière de la langue et offrent donc de bonnes occasions de créer un premier contact entre jeunes issus de pays différents. En 2020, **5 activités sportives** ont été organisées et ont rassemblé **10 participants**.

Tomorrow voices

3 jeunes de Mentor-Escale ont participé à cette activité organisée par la Fondation Collibri du Groupe Colruyt. Pendant une journée, ils ont pu réfléchir, avec les membres d'autres associations de jeunesse, de Belgique (Boost et Yuka), mais aussi du reste du monde sur le thème du e-learning et de la vie sociale à distance.

Semaines citoyennes

Depuis plusieurs années nous organisons des semaines de formation à la citoyenneté. Le but de cette formation est de permettre aux jeunes d'appréhender les fondamentaux de la société belge, afin d'acquérir des « clés » pour mieux la comprendre et mieux se débrouiller dans la vie de tous les jours. 4 grandes thématiques sont ainsi abordées : le « vivre-ensemble », les institutions belges, le logement et la scolarité. La formation est ouverte aux jeunes accompagnés par Mentor-Escale, mais également aux jeunes encore hébergés en centre d'accueil. **En 2020, nous n'avons pas pu organiser de semaine de formation à la citoyenneté.** Un unique **module court** a été proposé et a rassemblé **6 jeunes**.

Atelier cuisine

Le mercredi, les jeunes qui le souhaitent peuvent préparer un plat avec l'aide d'un membre de l'équipe. Dans une optique d'échanges interculturels, c'est l'occasion pour les chefs coqs du jour de faire découvrir aux autres une recette de leur pays d'origine. Cette activité est aussi l'occasion, lorsque le repas est prêt, de rassembler autour de la table les nombreux jeunes présents et l'équipe. **En 2020, il y a eu 8 ateliers cuisine, totalisant 51 participants.**

Excursions, sorties récréatives & culturelles

En 2020, **18 sorties** ont eu lieu, pour un total de **93 participations**.

Fêtes thématiques

Ces moments sont l'occasion de valoriser tantôt les spécificités du pays ou de la culture d'origine des jeunes, tantôt de leur faire découvrir des traditions belges ou occidentales. Ces fêtes se composent de différents moments (ateliers créatifs, jeux, exposés historique, atelier cuisine, repas collectif, concert...). **En 2020, une fête** sur le thème de la Guinée a été organisée au sein de l'antenne de Namur au mois de février.

Activités créatives et d'expression

En 2020 nous avons organisé **3 activités créatives** et d'expression qui ont rassemblé un total de **8 jeunes**.

Camps de vacances

Chaque année nous organisons un ou des camps de vacances avec les jeunes. La situation sanitaire ne nous a pas permis d'en organiser en 2020.

Créé en 2016, le Projet Familles d'accueil pour Mineurs Etrangers Non Accompagnés de Mentor-Escale offre à des jeunes exilés une alternative à l'accueil en centres collectifs.

L'équipe pluridisciplinaire qui porte cette initiative assure les différentes phases du projet : la sensibilisation du grand public, le processus de réflexion avec les familles candidates, le traitement et les investigations des situations des jeunes signalés, l'apparementement entre les jeunes et les familles disponibles à l'accueil et le suivi des situations d'accueil. Le projet couvre toute la région Wallonie-Bruxelles.

IV

Familles d'accueil

A) La crise sanitaire et le suivi des situations d'accueil

L'année 2020 du projet Famille d'Accueil pour MENA a été marquée, comme pour tous, **par la crise sanitaire**.

Etant considéré comme service de 1^{ière} ligne, nous avons continué à travailler et à suivre les jeunes et les familles durant cette année compliquée et difficile.

L'adaptation et la créativité de tous les membres de l'équipe ont été au cœur de toutes les activités liées à nos suivis. Les différentes périodes, confinement, déconfinement, reconfinement, nous ont amené à repenser et adapter notre façon de mettre en œuvre notre méthodologie en fonction des contraintes auxquelles nous avons tous été soumis.

Dans un premier temps, durant les premiers mois du 1^{er} confinement, nous avons été contraints d'annuler les activités. Cependant, nous avons maintenu le contact avec les jeunes et les familles à travers des **appels téléphoniques et des visioconférences**. Nous avons également effectué quelques exceptions pour les jeunes les plus vulnérables que nous avons continué à rencontrer en extérieur. Pour les jeunes et les familles d'accueil, nous avons pris des nouvelles et interrogé leurs vécus par rapport à la pandémie, le confinement, et la gestion des enfants (des familles d'accueil et des MENA accueillis) durant cette période compliquée.

Nous avons bénéficié de plusieurs **ordinateurs portables** que nous avons pu mettre à disposition des jeunes qui n'en avaient pas pour qu'ils puissent suivre leur scolarité à distance et nous avons reçu l'aide de bénévoles scolaires qui ont soutenu certain d'entre eux en visioconférence.

Durant l'été, les règles s'étant assouplies, les référents des jeunes ont pu organiser quelques activités extérieures avec leurs jeunes en individuel mais aussi en petits groupes. Lors des différents contacts et activités, les jeunes ont montré leur intérêt et leur besoin de sortir, de nous voir, et de rencontrer d'autres jeunes. Nous avons aussi pu constater que les

familles étaient souvent en demande de contacts et de pouvoir échanger. Les contacts que nous avons avec eux sont devenus de plus en plus longs. Pour ces raisons, lors du 2^{ième} confinement, nous avons maintenu un contact plus soutenu et régulier avec les jeunes et les familles tout en respectant les mesures. L'objectif était alors de les soulager un peu et d'apporter le contact humain dont tous avaient besoin.

Durant le 1^{er} confinement, nous avons été sollicités par **Yapaka, le service de prévention de la maltraitance** de la Fédération Wallonie Bruxelles, afin de décrire notre travail durant cette période inédite et difficile. Voici le lien vers les pistes audio qui ont été enregistrées par l'équipe et mises en ligne par Yapaka :

<https://www.yapaka.be/page/audio-en-confinement-pepites-et-trouvailles-de-professionnels-pour-rester-en-lien-avec-les>



B) Données quantitatives - les jeunes.

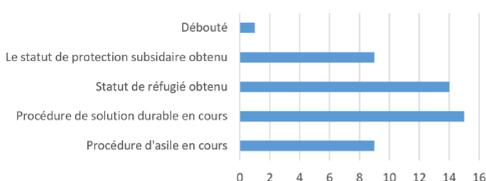
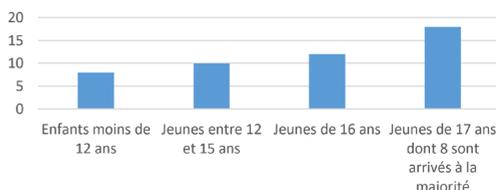
Durant l'année 2020, et ce malgré le contexte difficile, nous avons pu poursuivre nos missions. Nous avons non seulement suivi les situations d'accueil déjà existantes mais nous avons aussi opéré de nouveaux placements.

En 2020, nous avons réalisé **24 nouveaux placements d'enfants** ou d'adolescents au sein de familles d'accueil (18 en Wallonie et 6 à Bruxelles).

Au total, dans le cadre de ce projet, **91 enfants et adolescents (20 filles et 71 garçons)** ont été accueillis en famille. Entre les jeunes dont le projet a débuté avant 2020 et a toujours été en cours durant l'année et les nouveaux placements, l'Equipe Famille de Mentor-Escale a suivi **48 situations d'accueil en 2020**.

La répartition par âge est la suivante :

- 8 enfants de moins de 12 ans (dont un de moins de 3 ans) ;
- 10 adolescents ayant entre 12 et 15 ans ;
- 12 adolescents de 16 ans ;
- 18 jeunes de 17 ans (dont 9 ont atteint la majorité durant l'année)



Concernant les différents types de procédures, notons que :

- 9 jeunes étaient en procédure d'asile ;
- 15 jeunes étaient en procédure de détermination de la solution durable ;
- 9 jeunes étaient titulaires de la protection subsidiaire ;
- 14 jeunes étaient reconnus réfugiés ;
- 1 jeune était débouté du droit d'asile.



- Afghanistan
- Bénin
- Soudan
- Tchad
- Guinée Conakry
- Cameroun
- Ethiopie
- Roumanie
- Angola
- USA
- Cameroun
- Rwanda
- RD Congo
- Côte d'Ivoire

Si 15 nationalités différentes sont représentées, on retrouve à nouveau une grande majorité de jeunes afghans. Ainsi, parmi les bénéficiaires du projet :

- 16 jeunes sont venus d'Afghanistan
- 10 jeunes étaient ressortissants de Guinée Conakry
- 4 jeunes étaient ressortissants d'Angola
- 4 jeunes venaient de la RD Congo
- 2 jeunes venaient du Bénin, 2 du Cameroun et 2 des Etats-Unis

Il y avait aussi un jeune issu de Roumanie, un d'Ethiopie, un du Soudan, un de la Côte d'Ivoire, un du Sénégal, un de Syrie ; un du Tchad et un du Rwanda

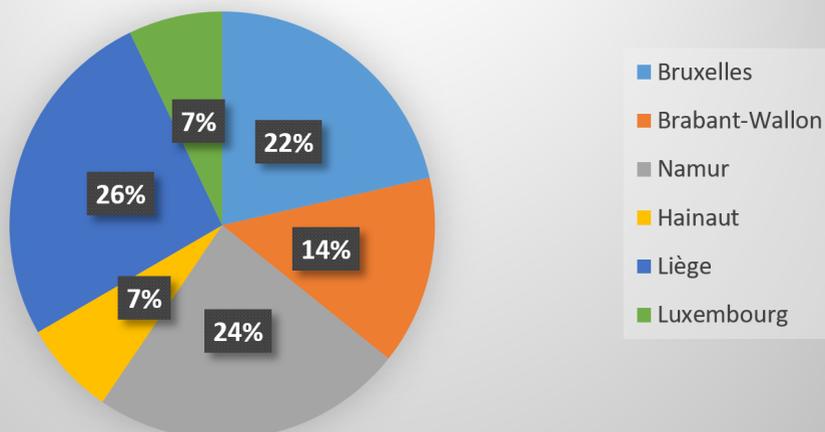
B) Données quantitatives - les familles.

En 2020, les séances d'information ont permis d'informer 16 familles. Nous avons été contactés par 13 familles qui connaissaient déjà un jeune, 10 de ces familles sont issues de la famille du jeune et 3 familles sont des familles externes. Les 48 situations de suivi durant l'année étaient réparties dans 42 familles. Le nombre différent de situations de suivi et de familles s'explique par le fait que 4 familles accueillent 2 jeunes et qu'une famille accueille 3 jeunes.



Les familles d'accueil vivent dans les différentes provinces de la région Wallonie-Bruxelles. Ainsi nous avons suivi 11 familles dans la province de Liège, 10 familles à Bruxelles, 9 familles dans celle de Namur, 6 dans le Brabant-Wallon, 3 dans la province de Luxembourg et 3 dans le Hainaut.

La répartition géographique





V

Financements

Les fonds de Mentor-Escale & Mentor Jeunes proviennent à la fois de subsides accordés à l'association par différents niveaux de pouvoir belges et européens, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que de recettes d'événements organisés par l'ASBL. Nous recevons également des aides matérielles sous forme de dons de nourriture.

A) Partenariats avec le secteur privé

Parallèlement à des financements publics, plusieurs partenariats ont pu être développés, ainsi :

- La Fondation Collibri du Groupe Colruyt a apporté son soutien au projet autonomie et au projet d'accrochage scolaire de Mentor-Escale.
- Le projet scolarité de Mentor Jeunes a également été soutenu par CAP 48 et un cofinancement de la FWB.

B) Recettes propres

Spectacle annuel

Chaque année depuis plus de 20 ans, une soirée de récolte de fonds rassemblant un public fidèle ainsi que de nombreux mécènes et sponsors est organisée au profit de Mentor-Escale. La soirée 2020 a eu lieu le 12 février au Wolubilis. Elle consistait en une représentation du spectacle Scapin 68 de Thierry Debroux suivi d'un cocktail.

Le comité organisateur de la soirée était composé de : Marie-Christine de Briey, François Casier, Caroline Deleval, Dominique Ghorain, Sophie Lammerant, Lydia Luyten, Elisabeth Moorkens, Axelle Thijssen, Frédérique Uyttenhove, Isabelle Velge, Martine Velge et Véronique Velge qui ont pu compter sur le soutien de l'équipe et des jeunes de Mentor-Escale.

C) Banque alimentaire

Nous bénéficions de l'apport de denrées alimentaires de la Banque alimentaire de Bruxelles-Brabant ainsi que de la FEAD (Fond Européen d'Aide aux démunis) afin d'alimenter notre petite épicerie gratuite. Les jeunes dans le besoins sont invités à venir s'y servir gratuitement.

D) Dons privés

Cette année encore, Mentor-Escale a pu compter sur le soutien financier de généreux donateurs privés.



E) Financements publics

En 2020, plusieurs organismes publics ont financé différents projets de Mentor-Escale.

- Les semaines citoyenneté sont organisées grâce à l'intervention du **Fonds européen AMIF - Intégration**. Ce fonds soutien aussi le Suivi individuel.
- **Fedasil** a financé 20 places d'accueil en troisième phase pour des MENA reconnus réfugiés particulièrement vulnérables.
- **Le Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles** a soutenu le projet Familles d'accueil, le suivi individuel à l'autonomie et le projet expérimental de logements de transit à Forest (4 places).
- **Le Ministère de l'Éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles** a accordé une subvention à Mentor-Escale pour l'encadrement et l'accompagnement à la scolarité.
- Nous avons bénéficié d'une **aide ILI (Initiative Locale d'Intégration)** de la Wallonie pour l'accompagnement à l'autonomie des ex-MENA au sein de nos antennes de Namur et de Liège, mais aussi l'organisation d'une permanence sociale, d'un volet interculturalité comportant notamment un petit projet de parrainage.
- **La Région wallonne** nous a également soutenus via une subvention facultative pour l'accompagnement à l'autonomie des MENA.
- **La Région bruxelloise et la Wallonie** nous ont octroyé des aides à l'emploi (APE, ACS, Plan Activa).
- **La Commission communautaire commune (COCOM)** nous a accordé un agrément comme Centre d'Aide aux Personnes pour renforcer l'accueil et l'orientation de première ligne ainsi que le suivi individuel des jeunes.
- **Le Fonds Maribel Social du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale** nous a octroyé les fonds nécessaires à la rémunération de quatre travailleurs à temps plein.
- **Les Fonds sociaux du secteur Non Marchand fédéraux et bicommunautaires (FE.BI)** nous ont permis de financer la supervision mensuelle de l'équipe ainsi que des formations pour les travailleurs.
- **La Commune d'Ixelles** nous a soutenu pour nos frais de fonctionnement à Bruxelles.
- **La Ville de Liège** nous a soutenu pour nos frais de fonctionnement au sein de notre antenne de Liège.

En 2020, plusieurs organismes publics ont également financé différents projets de Mentor Jeunes.

- **Le Fond social Européen (FSE)** nous a permis de financer l'accompagnement à la scolarité à Bruxelles.
- **La COCOF**, via la Cohésion Sociale, a financé une permanence sociojuridique à Bruxelles.
- **La COCOF** nous a également octroyé un subside pour notre projet parrainage à Bruxelles.



VI

Equipe



Mentor-Escale

Au 31 décembre 2020, l'équipe de Mentor-Escale comptait 26 travailleurs (19 équivalents temps plein).

Les services généraux de l'asbl étaient composés d'un responsable HR-Admin-Subsides et d'une assistante administrative (en congé de maternité).

L'antenne de Bruxelles réunissait quatre assistantes sociales, une psychologue (en congé de maternité) (qui travaillait également pour le Projet Familles d'accueil), une animatrice communautaire et un éducateur.

L'antenne de Namur était constituée d'une coordinatrice, de trois assistantes sociales, d'une éducatrice et d'une intervenante sociale.

L'antenne de Liège (qui a fermé ses portes fin décembre) comptait (avant sa fermeture) une coordinatrice et deux assistantes sociales.

Le Projet Familles d'accueil était composé d'une coordinatrice, d'une assistante sociale, d'une éducatrice, de trois intervenants psycho-sociaux et d'une assistante administrative/communication.

Mentor Jeunes

Au 31 décembre 2020, l'équipe de Mentor Jeunes comptait 2 travailleurs (1.5 ETP)

En 2020, Mentor Jeunes réunissait une responsable du volet scolarité, une assistante sociale et un chargé du projet parrainage.

En plus de leurs équipes permanentes, Mentor-Escale et Mentor Jeunes ont accueilli plusieurs stagiaires et reçu le soutien de nombreux bénévoles. Un tout grand merci à eux !



VII

Réorganisation des activités en 2021

Réduire la voileure, et reprendre le Cap

Depuis 25 ans, l'ASBL Mentor-Escale assure l'encadrement psycho-socio-éducatif indispensable aux jeunes MENA dans la transition de l'aide matérielle à l'aide sociale, dans la transition vers la vie en autonomie et plus tard vers l'âge adulte. A travers un accompagnement individuel adapté à leurs besoins et à leurs demandes, notre mission est d'aider les jeunes amenés à vivre en logement autonome à se prendre en charge, créer autour d'eux un réseau social de soutien, à développer des projets favorisant leur épanouissement et leur intégration dans leur nouveau milieu de vie. Depuis 2016, l'association a également développé un programme d'accueil de MENA en famille.

Malheureusement, en 2019 et 2020, l'association a connu une crise institutionnelle importante et une réorganisation de l'association a eu lieu fin 2020-début 2021.

Trois programmes ont été particulièrement impactés par cette restructuration :

La phase 3 (financée par FEDASIL)

Arrêt du programme d'accompagnement en phase 3 dans les antennes de Namur et de Bruxelles au 31/12/2020.

L'antenne de Liège

L'antenne a cessé ses activités au 31/12/2020. Une partie des activités ont été reprises par SAM asbl.

Le programme d'accueil familial

Ce programme est logé au sein de l'asbl Mentor Jeunes depuis le 01/01/2021

Cette réorganisation permet aux deux asbl de poursuivre leurs missions principales, à savoir :

- L'accompagnement des MENA et ex MENA dans leur apprentissage de l'autonomie via le suivi individuel , la permanence sociale et les activités collectives.
- 11 places en logement supervisé à Bruxelles.
- L'accueil des jeunes en famille ainsi que le parrainage.

La direction de Mentor-Escale est reprise par Aurélie Fieremans, qui continue également à assurer la coordination de l'antenne namuroise. La direction de Mentor Jeunes est reprise par Maryana Vukadinovic. La nouvelle organisation sera visible à travers notre site internet qui sera mis à jour en été 2021.



Mentor-Escale & Mentor Jeunes

Rue Souveraine 19
1050 Bruxelles
Tel. 02 505 32 32

Avenue Sergent Vrithoff, 141 bte 11
5000 Namur
Tel. 081 22 40 17

info@mentorescale.be / info@mentorjeunes.be